

# AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

**L'Agence de Développement de l'Electrification Rurale**

**(ADER)**

RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE  
L'ASSISTANCE TECHNIQUE

POUR LES ETUDES D'EXECUTION, SUPERVISION ET CONTROLE DES TRAVAUX

**Pour la réalisation d'un programme prioritaire d'électrification rurale en ADRAR relatif à l'extension des réseaux d'Aoujeft et Ain Ehel Taya pour l'électrification des localités environnantes.**

L'agence de Développement de l'électrification rurale (ADER) a obtenu auprès de l'état mauritanien des fonds en vue de financer le Projet pour la réalisation d'un programme prioritaire d'électrification rurale en ADRAR relatif à l'extension des réseaux d'Aoujeft et Ain Ehel Taya pour l'électrification des localités environnantes et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les services d'un consultant en vue de la réalisation des études techniques ( avant projets sommaires ( APS), avant projets détaillés ( APD) et élaboration des DAO), la supervision et le contrôle des travaux.

L'agence de Développement de l'électrification rurale (ADER) invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les critères devant permettre de sélectionner le consultant individuel sont le cv et les références professionnelles

L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'ADER de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8 heures à 15 heures de lundi au jeudi et le vendredi de 9 heures à 12 heures.

**ADRESSE ADER : Ilot C Z 242 Tél : 45 29 38 36 Email : [ader.nktt@gmail.com](mailto:ader.nktt@gmail.com)**

[mallmoussa@yahoo.fr](mailto:mallmoussa@yahoo.fr)

Les manifestations d'intérêt devront être déposées à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard, le 26/04/ 2024 à 16h et y porter expressément la mention "Manifestation d'Intérêt pour les études techniques (avant projets sommaires (APS), avant projets détaillés (APD) et élaboration des DAO), la supervision et contrôle des travaux.

**Le directeur Général de l'ADER P/O**  
**Le Directeur Technique et de la Formation**  
**Mr Mall Moussa Cheikh**

